

**APPEL À CONTRIBUTION POUR UN
NUMÉRO THÉMATIQUE**

La revue de la Faculté des Lettres et des Langues de l'université Abderrahmane Mira – Bejaia -, *Multilinguales*, lance un appel à contribution pour le numéro 10 à paraître en juin 2019.

Langues et médias dans les milieux plurilingues

Les médias représentent l'un des principaux outils, avec l'éducation, des nouvelles politiques linguistiques du monde. Ainsi, ils désignent « tout système de communication permettant à une société de remplir tout ou une partie des trois fonctions essentielles de la conversation, de la communication à distance des messages et des savoirs, et de la réactualisation des pratiques culturelles et politiques » (Barbier et Lavenir, 1996). Leur impact sur les pratiques linguistiques de la société varie selon que l'on considère le niveau écrit ou oral.

Ces médias peuvent être considérés, d'une part, comme un laboratoire linguistique pour la formation et l'évolution de certaines langues (calques, création de mots) et cultures (influences des traits de l'oralité) ; d'autre part, comme porteurs de faits de langue (supports de leur visibilité). Leur développement et celui de leurs usages influencent les comportements individuels et collectifs, mais aussi l'oralité et l'écriture.

Multilinguales N°10 sera consacré aux rapports langues/médias dans un contexte plurilingue. Les contributions de cette dixième édition traiteront :

- des relations d'influence des médias sur les cultures et les sociétés ;
- de l'étude des langues et des cultures étrangères à travers les médias considérés comme supports d'expression culturelle et artistique ;
- de l'évolution linguistique et des changements dans le langage avec les médias.

Président du comité scientifique
Sadi Nabil

Multilinguales couvre les disciplines de la linguistique, de la sociolinguistique, de l'ethnolinguistique, de la psycholinguistique, des différentes théories littéraires, des sciences pédagogiques et didactiques, de l'interprétariat, de la traductologie et du traitement automatique des langues. Elle est ouverte à la réflexion sur toutes les langues. Sa langue de rédaction est le français.

Responsables du numéro : Dr. Bektache Mourad, doyen de la faculté des lettres et des langues de l'université A.Mira - Bejaia, Dr. Sadi Nabil, président du comité scientifique et de lecture, rédacteur en chef de la revue.

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université A. Mira - Bejaia
Faculté des Lettres et des Langues



وزارة التعليم
العالي والبحث العلمي
جامعة بجاية
كلية الآداب واللغات
أبوداو

Revue MULTILINGUALES

Echéancier du N°10

Date limite de soumission: 15 décembre 2018

Résultats de l'évaluation : 15 mars 2019

Publication en ligne : 15 juin 2019

Soumission en ligne : <http://www.asjp.cerist.dz> - <http://www.asjp.cerist.dz/en/submission/13>

Soumission par email : multiling.bejaia@gmail.com

Site de la revue : http://www.asjp.cerist.dz/en/3_ArtsandHumanities_1 - <http://www.univ.bejaia.dz/multilinguales>

Pour être examinée, la contribution doit être inédite et accompagnée d'une notice biobibliographique restreinte (avec l'affiliation institutionnelle).

Protocole de rédaction :

- Police de caractères : Time New Roman - Corps 12 - interligne 1.15 ;
- Nombre de caractères : entre 30 000 et 40 000 signes (notes et espaces compris).
- L'article doit être précédé d'un résumé en français et en anglais, de 400 caractères environ (espaces compris) chacun, et de cinq (5) mots-clefs chacun.
- Les marges de la page A4 sont de : 2 cm en haut, 2 cm en bas, 2 cm à gauche, 1,5 cm à droite.
- L'article a deux niveaux de titres au maximum : le premier niveau : en majuscules, police 10, style gras précédé et suivi d'un espace de 6 pts ; le second niveau : en minuscules, police 12, en minuscules, style gras, précédé d'un espace de 6pts.
- Le titre de l'article : en majuscules, police 10, en style gras, interligne 1,15 s'il est sur deux lignes.
- Les mentions « introduction » et « conclusion » ne doivent pas apparaître.
- Notes de bas de page et références infrapaginales :
 - Les notes figurent en bas de page et suivent une numérotation consécutive qui correspond à celle de l'appel de note dans le texte composé en chiffres arabes supérieurs (exposant) sans parenthèses ;
 - les notes en bas de page sont utilisées pour des informations ou des commentaires et sont rédigées en Times New Roman, police 10, interligne simple ;
 - les références infrapaginales sont situées dans le corps de l'article : en fin de citation et entre parenthèses. Dans ce dernier cas, il faut indiquer l'auteur (suivi d'une virgule), la date (suivie de deux points), et le numéro de la page (Nom, date : p.). Si le nom de l'auteur est suivi d'une citation, le numéro de la page est situé à la fin du texte, entre parenthèses ;
- Citations :
 - les modifications à l'intérieur d'une citation doivent être mises entre crochets : [...] ;
 - les citations de plus de trois lignes ne sont pas mises entre guillemets, mais saisies en italique, corps 11, interligne simple, précédées et suivies d'un espace de 6 pts, un retrait à droite et à gauche de 1cm, et pas d'alinéa pour la première phrase ;

Revue *MULTILINGUALES*

- pour insérer un mot ou une citation dans une autre citation : utiliser les guillemets français (« ... ») pour la citation principale et les guillemets anglais (“...”) pour la seconde.
- Espace insécable :
 - un espace insécable doit suivre les signes de ponctuation suivants : point, virgule, point virgule ;
 - les titres ne sont suivis d’aucun signe de ponctuation.
- Références bibliographiques en fin d’article :
 - la bibliographie est présentée par ordre alphabétique des noms d’auteurs. Dans le cas d’une œuvre anonyme (comme les Actes de colloques par exemple), il faut tenir compte du titre de la publication. Les articles définis ou indéfinis et les particules nobiliaires ne doivent pas être pris en considération dans le classement par ordre alphabétique ;
 - présentation de la référence : nom d’auteur (petites majuscules) virgule, Prénom (réduit ou non à l’initiale suivie d’un point) virgule, *titre de l’œuvre en italique* ou « titre de l’article entre guillemets » et sans italique virgule, édition virgule, lieu d’édition virgule, année d’édition point. Dans le cas d’un article, l’année est suivie d’une virgule et de la pagination suivie d’un point ;
 - si l’ouvrage a moins de trois auteurs, il faut séparer les noms et prénoms des auteurs par des virgules. Si l’ouvrage a plus de trois auteurs, il ne faut mentionner que le premier suivi de la formule *et al.* en italique.
- Référence d’une contribution dans un ouvrage collectif :
 - 1° - le nom (en petites majuscules) et le prénom de l’auteur ou des auteurs, virgule, 2° - le titre de la contribution (en chiffres romains et entre guillemets), virgule,
 - 3° - l’indication « *in* » en italique (s’il s’agit d’un périodique), ou de « dans » (s’il s’agit d’un ouvrage), suivie du nom et prénom du directeur de la publication (en petites majuscules), suivis de la mention (dir(s.)) entre parenthèses, virgule ; pour la suite de la référence, suivre les mêmes indications que pour les autres publications.
- Référence électronique :

Elle est soumise aux mêmes règles que celles mentionnées ci-dessus, avec l’indication obligatoire de l’adresse URL à laquelle le document est accessible, mise entre crochets et introduite par la formule « Disponible sur ».

Observation : n’introduire aucune autre mise en forme (encadré, soulignement, espace supérieur à 6 pts, ...).